



Dynamiser votre territoire !



PLAN SOLIDAIRE DE DÉVELOPPEMENT

Envie de développer la vie associative sur votre territoire ?
Faites le pas ! La Fédération vous aide à créer ou affilier
de nouvelles structures associatives.

Vous avez des projets d'actions pour créer ou affilier un club à la FFRandonnée ?

Besoin de financement pour :

- Rencontrer des associations non affiliées,
- Organiser des cafés rencontres,
- Mettre en place un programme d'accompagnement et de formation (dirigeant, animateur).

Lancez-vous, **le Plan Solidaire de Développement** peut vous aider. La FFRandonnée soutient les comités départementaux* pour dynamiser le développement de la FFRandonnée à travers la création et/ou l'affiliation de nouvelles structures associatives.

Informations / Contact...

Retrouvez les conditions d'attribution de l'aide, le dossier de candidature ainsi que les informations utiles sur le site www.ffrandonnee.fr - Onglet Randonner - Rubrique Plan Solidaire de développement ou Ecrivez-nous à psd@ffrandonnee.fr

*Départements et territoires concernés sur le site www.ffrandonnee.fr - Onglet Randonner - Rubrique PSD